

**Adhésions et subventions sur le budget
2020 de l'IUT de Toulouse.**

Conseil d'administration du 9 décembre 2018

Délibération 2019/12/CA-125

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-1 et L.712-3 ;

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles R719-51 à R719-112 relatifs au budget et au régime financier des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel bénéficiant des responsabilités et compétences élargies ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment son article 30 ;

Vu l'avis favorable du conseil de l'IUT de Toulouse du 28 novembre 2020 ;

Après en avoir délibéré, les conseillers autorisent les adhésions et subventions présentées par l'IUT de Toulouse sur son budget 2020 (document joint).

Toulouse, le 9 décembre 2019
La Présidente,




Régine ANDRÉ-OBRECHT

Nombre de membres : 37
Nombre de membres présents ou représentés : 25

Nombre de voix favorables : 25
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0
Ne prennent pas part au vote : 0

ANNEE 2020Adhésions sur le budget de l'IUT

	2019 Réalisé	2020 prévisionnel
Adhésions :		
ASSODIUT - Subvention Fonctionnement IUT En ligne Campagne Communication	18 270,00	18 500,00
ARIUT - Association Régionale des IUT	4 340,00	5 000,00
UNPIUT - Union Nationale des Présidents d'IUT	5 220,00	5 500,00
RANACLES - Rassemblement National des Centres de Langues de l'Enseignement Supérieur	300,00	300,00
ANSTA - Association Nationale des Services TICE et Audiovisuels	0,00	350,00
CSIESR - Comité des Services Informatiques de l'Enseignement Supérieur	250,00	300,00
CUME- Club des Utilisateurs de Micro-ordinateurs	250,00	300,00
CRI-IUT - Centre de Ressources Informatiques des IUT	150,00	200,00
ABIUT - Association des Bibliothèques des IUT	150,00	200,00
ACSADIUT - Association des Chefs de Services Administratifs des IUT	100,00	150,00
CREA IUT - Création et développement d'entreprises avec les IUT	400,00	450,00
ADHIS - Association pour le Développement de l'HYgiène et de la Sécurité dans les établissements d'enseignement supérieur	25,00	25,00
AFF - Association Française de Fundraising	0,00	250,00
GIPI - Groupement d'innovation pour l'industrie	0,00	500,00
CLUB COM - Adhésion annuelle	120,00	120,00
TOTAL	29 575,00	32 145,00

Subventions sur le budget de l'IUT

Subventions:	
ASSODIUT: Versement d'une subvention à l'association des Directeurs d'IUT (ASSODIUT) d'un montant de 25 000€, au titre de la compensation d'un emploi administratif de catégorie B délégué à l'origine à l'IUT pour le fonctionnement de l'ADIUT	25 000,00
Nuit de l'Informatique: versement d'une subvention à l'établissement universitaire organisateur de la « nuit de l'informatique ».	1 000,00
AGAR'ART	1 000,00